LILLE

Le dimanche gras

Il faisait gras en effet dans les rues, la boue ne manquait pas.

La neige tombant abondamment par intermittences travestissait les rares promeneurs en « bonhomme » Hiver.

Le Carnaval ne fut guère animé ; çà et là, quelques individus plus ou moins proprement habillés avaient jugé bon de poser une figure sur leur masque.

Comme chaque année, les gamins et gamines déguisés étaient en majorité, criaient et dansaient comme des fous. Ils eussent été mieux auprès de leurs parents ; ces derniers d'ailleurs en permettant à leurs enfants de se livrer à pareils ébats ont fait preuve d'une inexcusable, d'une coupable insouciance.

Le temps a jeté un froid sur toutes les réjouissances, la bataille des confettis, dans les grandes artères, ne fut guère vive. La rue de la Gare ne présenta pas le spectacle annuel, on n'était guère poussé sur les trottoirs. C'est dommage pour les marchands de confettis, ils n'ont point fait forte recette.

Chaque année, on constate que le Carnaval n'est plus beaucoup suivi ; la journée de dimanche ne l'a certes pas remis en train.

La morale n'a fait qu'y gagner.

Les incurables de St-André en justice de paix

ILS RÉCLAMENT LEUR INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE LILLE

Samedi après-midi, se présentaient devant M. Lancien, juge de paix, les 37 incurables hospitalisés à Saint-André, qui demandaient leur maintien sur les listes électorales de Lille.

Le citoyen Bonduel a, en leur nom, réclamé leur inscription et leur radiation de la liste de Saint-André.

Une demande de déclaration d'incompétence a été présentée au tribunal par un électeur du canton Nord, M. Wastiel, horloger, rue Princesse, 46.

M. Lancien s'est déclaré incompétent, la commission électorale de la commune de Saint-André n'ayant pas été saisie de la question.

Appel va être fait par les incurables.

« THE SPLENDID AMERICAN CINEMA »

« The splendid american cinema » a fait peau débuté devant le public lillois à la salle Ozanam, vendredi, samedi et dimanche. On peut dire que désormais sa réputation est assurée et qu'au premier jour où il reparaîtra dans notre ville, il fera salle comble. La matinée de dimanche, avec « la Vie et la Passion de Notre-Seigneur », avait d'ailleurs attiré déjà plus de 700 spectateurs. C'est un chiffre qui sera facilement doublé aux futures représentations, que nous souhaitons prochaines.

Tous les numéros du programme seraient à citer. Nous indiquerons seulement « La Vie de Moïse » avec un « passage de la Mer Rouge » d'un réalisme saisissant — « Les voleurs d'enfants », petit drame d'une intense émotion — « Le drapeau », épisode de la guerre rendu avec une telle vérité que la salle éclata en applaudissements enthousiastes — et enfin « Veuve de marin » qu'on ne saurait voir sans verser des larmes. Pendant ce dernier tableau, M. Demelemester a chanté l' « Angelus de la mer » d'une voix expressive, qui lui a valu une juste ovation.

Le public lillois, avide de séances artistiques où la morale est respectée, sera certainement heureux de revoir « The splendid american cinema » auquel nous pouvons assurer un brillant avenir.

Favori-Cirque et la Favorita. — Aujourd'hui lundi 2 mars, Favori-Cirque donnera ses deux dernières représentations.

A la première à 3 h., tous les jeunes Lillois et Lilloises, âgés de moins de 15 ans, seront admis au prix unique de vingt centimes.

La seconde et dernière, à 8 h. 1/2 du soir, sera une représentation de gala et d'adieu qui s'annonce comme très brillante et où la troupe d'élite des artistes recevra les remerciements et les applaudissements d'un public de choix.

Mardi, à 2 h. 1/2, aura lieu, dans la salle de l'Hippodrome, le 5e tirage de la grande tombola « La Favorita ».

Pour assister au tirage il suffira d'acheter au guichet deux billets à 0.15 de la tombola et on recevra un ticket spécial donnant droit au tirage de la petite voiture attelée d'un bouduc qui sera ainsi gagnée par une des personnes présentes.

Le Mouvement André. — Liste de souscription N. 40. — MM. Delebecque, avocat, 5 fr. — Faure, directeur de la Compagnie des Tramways, 5 fr. — Félix Boutry, rentier, 5 fr. — Antoine Scrive-Loyer, négociant, 5 fr. — Georges Crépy, filateur, 5 fr. — V. Bouesquet, brasseur, 5 fr. — André Devilder, banquier, 2 fr. — Le docteur Jousset, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme, 5 fr. — G. Constant, négociant, 2 fr. — Duvilla, négociant, 5 fr. — A. Rouze, notaire, 5 fr. — E. Carlier-Kolb, négociant, 5 fr. ; Herbaux, entrepositeur des tabacs, 2 fr. — Scrive-Voeur, rentier, 5 fr. — G. Pecqueur, 0 fr. — Deculot, entrepreneur, 2 fr. — Klinck, fabricant de briques, 1 fr. — Duclercq A., 1 fr. — Lespire, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — E. Daw, constructeur-mécanicien, 5 fr. — Maës, brasseur, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Maës, employé, 0 fr. 50. — Dhondt, fabricant de chicorée, 5 fr. — Mollet Fontaine, constructeur, 5 fr. — veuve Destleux, 2 fr. — M. Défossez et Mme veuve Malézieux, 0 fr. 50. — MM. Philippart, 0 fr. 50. — H. Deloux, employé, 1 fr. — Henri Singer, comptable, 2 fr. — docteur Duret, 5 fr. — Mme A. Laurenge 5 fr. — MM. Marcel Laurenge, 5 fr. — Le général Lebon, président d'honneur des Anciens Artilleurs du Nord, 10 fr. — Mme veuve Charrier, propriétaire, 5 fr. — M. Solbreux, représentant, 5 fr. — Total : 134 fr. 50. — Total des listes précédentes : 7.331 fr. 20. — Total à ce jour : 7.465 fr. 70.

Les souscriptions sont reçues au secrétariat, 30, rue Basse, et à la Caisse de l'Imprimerie Danel, 93, rue Nationale.

La police et les jeux. — M. Guyot, chef de la Sûreté, accompagné de quelques agents, a fait irruption, dimanche, vers trois heures du matin, au Cercle Central, 17, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets.

Ce cercle est ouvert depuis deux mois ; de fortes sommes y ont été perdues par des joueurs. Le commissaire central avait eu vent de la chose et c'est sur son ordre que M. Guyot intervint.

Le Cercle Central n'était qu'une maison de jeu ouverte à tous.

Une vingtaine de joueurs étaient réunis autour de la table de baccarat, ils étaient entrés librement sans avoir rempli aucun des formalités prescrites par la loi.

Le montant des enjeux, la cagnotte et les registres du cercle ont été saisis.

Le chef de la Sûreté a saisi également le tapis-vert puis a apposé les scellés sur les portes.

Gare aux becs de gaz ! — Vers dix heures et demie du matin, rue du Général M. Ferrand, afficheur, square Morisson, passait avec une charrette à bras, quand à hauteur de la rue du Barbier Maës, le véhicule vint heurter violemment le réverbère qui fut brisé.

Où est-elle ? la charrette que M. Taya, 82, rue de Juliers, remisait dans un hangar, rue Kuhlmann. La police voudrait bien le savoir.

Deux qu'on arrête. — En vertu d'un mandat de M. Houzeix, la sûreté a arrêté hier Jules D..., 25 ans, rue du Molinel, pour escroqueries et abus de confiance.

Les cambriolages. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits dans le débit de tabacs, rue Colbert, 210. Dans un tiroir ils ont enlevé cinq à six francs de billets et quelques numéros de la loterie de la Presse du Nord.

ÉTAT-CIVIL DE LILLE

CHOCOLAT THOMAS Le gr. du Prix LILLE

Du 29 février 1908

Publications de mariages. — Baert Charles, cordonnier, rue des Robleds, 43 et Ture Victoire, ménagère, id. — Shaeck Henry, terrassier, chemin de l'Arbrisseau et Delruyne Clémence, fileuse, id. — Beauchamps Alexandre, cocher, rue Malus, 14 et Décan Hélène, fileuse, rue du Vieux-Moulin, 5. — Leclercq Louis, sous-officier à Montmédy et Cras Jeanne, s. p., rue d'Artois, 190. — Delplanche Léonard, menuisier, rue Philippe-de-Girard, 8 bis et Balbaert Germaine, journalière, rue Kuhlmann, 32. — Dejardin Auguste, employé au Chemin de fer, rue des Noirs, 13 et Decaluwe Maria, étaleuse, rue des Noirs, 1. — Ladrière Alfred, garçon livreur, rue de la Vignette, 46 et Lannoye Marie, ménagère, rue Saint-Michel, 2. — Léveillé Marcel, négociant, rue Mercier, 12 et Defretin Laure, s. p., rue Blanche, 35. — Elebaut Emile, couturier, rue Saint-Jacques, 6 et Maréchal Léontine, professeur de coupe, id. — Verfaillie Julie, blanchisseuse à Lille et Trodes Angèle, repasseuse à Loos. — Depestel Emile, tisserand, cour Wallaert, 22 et Gabet Marie, bobineuse, rue de Wazemmes, 28. — Baes Jules, journalier, rue des Stations, 100, et Cleters Marie, fileuse, id. — Resteau Georges, ébéniste, impasse De Mooy et Leconte Lucie, tailleuse à Calais.

Brador Julien, ajusteur, cité Cornil, et Leroy Juliette, ouvrière aux tabacs, rue du Metz, 15. — Larocha Richard, journalier, cour des Elites, 47, et Decroix Rosine, journalière, rue des Esquiès, 19. — Dieuleveille Léon, sabotier, rue Barthélemy-Delespaul, 55, et Larock Rosalie, ménagère, id. — Delahaye Florent, tarauderur, rue de Poids, 2, et Rogez Berthe, couturière, id. — Delonnette Eugène, maçon, rue Wicar, 37, et Debuigne Marie, ménagère, à Lille. — Abrassart Jules, mécanicien, à Saint-Quentin, et Plumecocq Adèle, pelotonneuse, rue de Wattignies, 3. — Tirlet Jules, garçon-brasseur, rue Turgot, à Lille, et Coulon Marie, fileuse, id.

Plécy Gustave, journalier, cité Debaillieux et Moulinez Joséphine, fileuse, id. — Nieryneck Alphonse, boucher, à Thumesnil, et Demeille Marguerite, sans prof., rue Boursier, 39. — François Guillaume, coiffeur, à Nice et Thiebaut Elisa, sans prof., à Nice. — Dubo Emile, boucher, rue Saint-Sébastien, 28, et Devolder Adrienne, épicière, rue de la Halle, 39. — Firmin Victor, ouvrier agricole, rue des Augustins, 13 et Jaumotte Denise, mécanicienne, id. — Demeyer Félix, sans prof., rue de Fives, 39, et Curie Louise, couturière, rue de Rivoli, 4. — Wetinck Emile, journalier, rue Rossini, 5, et Gipty Elmire, ménagère, rue du Pont-Neuf, 24. — Nevdt Albert, ajusteur, rue Magenta, 3, et Elisabeth Gabrielle, fileuse, id.

Les bons employés font les bonnes maisons.

Recrutez-les par la *Croix du Nord*

L'Insertion 0 fr. 60

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand'Place), Lille.

ANNAPPES

Bénédiction du drapeau. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères et la Jeunesse Catholique d'Annappes faisaient bénir leur drapeau. A cette occasion une foule nombreuse, où l'on remarquait une délégation de la Jeunesse Catholique d'Ascq, se pressait dans l'église ornée de faisceaux d'oriflammes.

La chorale de l'Association a exécuté avec un grand sentiment religieux la « Messe du Saint-Esprit, et la fanfare a interprété quelques morceaux délicatement choisis.

C'est M. l'abbé Delsaux, secrétaire-général des œuvres diocésaines et ancien élève des Frères, qui a prononcé l'allocution de circonstance : Dans la guerre que les ennemis de la religion livrent à notre foi il a montré quelle devait être l'action de tout catholique sincère. Sa parole, entraînante parce qu'elle est inspirée par une conviction profonde, a produit sur tout l'auditoire une impression dont on peut espérer les meilleurs fruits.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ROUBAIX

L'ancienne église des Pères *réouverte au Culte*

L'installation du Curé M. l'abbé Debusschе

UNE MANIFESTATION GRANDIOSE

Hier, dimanche, ont eu lieu, au milieu d'une extraordinaire affluence de fidèles, la réouverture de l'ancienne église des Pères devenue église paroissiale de Saint-François d'Assise, et l'installation du curé, M. l'abbé Debussche.

Cette église, que l'on avait vue si délabrée lors des inventaires, vient d'être restaurée, en grande partie tout au moins et, sous la gracieuse décoration que des mains très habiles lui avaient donnée, elle revêtait un magnifique aspect.

Le transfert du T. S. Sacrement

LES OFFICES DU MATIN

LOINTAINS SOUVENIRS

Samedi après-midi, à trois heures, le Saint-Sacrement avait été transporté, par M. l'abbé Debussche, de la chapelle de la rue de la Basse-Masure, servant d'église provisoire, à la nouvelle église Saint-François d'Assise. Cette cérémonie s'était accomplie devant une très nombreuse assistance. Plus de quatre cents personnes accompagnaient la Sainte-Hostie.

Alors, pour la première fois, depuis vingt-huit ans, époque à laquelle remonte la première expulsion des Pères Franciscains, la cloche sonna pour les offices du culte.

Pour la première aussi, depuis vingt-huit ans, l'orgue fit entendre ses accords.

Ce fut une grande joie pour les habitants du populeux quartier du Cul-de-Four dont les anciens se rappelaient avec émotion les splendides cérémonies religieuses auxquelles il leur avait été donné d'assister avant l'exil des Pères.

Les messes de dimanche matin ont été très suivies. Elles ont eu lieu à cinq heures et demie, à sept heures, à neuf heures et à dix heures.

A la grand'messe, la chorale de la Sainte-Famille, habilement dirigée par M. Pierre Colin, a interprété, avec art, la messe de Bartholomeus.

M. Edouard Peers, fils, tenait l'orgue.

L'installation de M. l'abbé Debusschе

Les habitants de la nouvelle paroisse avaient tenu à manifester leur amour et leur reconnaissance pour M. l'abbé Debussche, déjà si populaire, en pavoisant et décorant leurs habitations.

Les rues de Wattrelos et Saint-Joseph étaient surtout remarquables par leur ornementation. A toutes les fenêtres flottaient des bannières et des drapeaux.

La porte de l'église était recouverte de magnifiques tentures en velours cramoisi. Au-dessus se lisait l'inscription : « Amour et honneur à notre digne pasteur ».

La porte de l'habitation de M. l'abbé Debussche était également recouverte de tentures en velours.

Dans l'église, ce n'étaient que guirlandes et bannières.

LE CORTÈGE

A trois heures, un grand cortège, dans lequel avaient pris place toutes les œuvres de la paroisse et que suivait une foule énorme, venait chercher M. l'abbé Debussche rue de la Basse-Masure.

Le sympathique curé était accompagné de M. l'abbé Bataille, pro-doyen de Notre-Dame, qui devait l'installer, de MM. les abbés Delille, curé du Sacré-Cœur, et Bayart curé de Saint-Joseph son ancienne paroisse, ainsi que plusieurs autres ecclésiastiques.

Le cortège gagna la nouvelle église par les rues Voltaire et de Flandre. Il était ainsi composé : La croix, les tambours et clairons de l'Avant-Garde, section de gymnastique du Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne ; les petites filles du Patronage Jeanne d'Arc, vêtues de blanc ; les Enfants de Marie avec leur bannière et la bannière de Notre-Dame de l'Assistance, patronne de la paroisse ; le Tiers-Ordre, la fanfare « L'Espérance », exécutant de brillantes marches ; l'Avant-Garde au grand complet ; les enfants du Patronage Saint-Henri ; le Cercle de la Sainte-Famille et sa chorale ; le clergé.

Avant que le cortège se mît en route, un petit garçon avait lu un charmant compliment à M. l'abbé Debussche.

A la porte de la nouvelle église paroissiale, une petite fille adressa à son tour, au nom des paroissiens, un compliment à M. l'abbé Debussche et remit à ce dernier de magnifiques présents, consistant en un calice, un ciboire et un missel.

Puis, M. Prévost, au nom du Conseil paroissial, remit les clefs de l'édifice au pasteur, qu'il assura du dévouement constant de tous ses collègues.

LA CÉRÉMONIE

Alors commença la prise de possession, par M. l'abbé Debussche, des différentes parties de l'édifice.

Quand le nouveau Curé eut lu sa profession de foi, M. le pro-doyen Bataille prononça un très beau discours. Il rappela le souvenir des Pères, qu'il remercia, au nom de la population, du bien fait par eux dans ce populeux quartier, pendant les longues années qu'ils y avaient passé.

Puis, en termes très délicats et très élogieux, il présenta M. l'abbé Debussche à ses paroissiens, qui, d'ailleurs, le connaissaient déjà et avaient pu, durant un an, apprécier ses grandes vertus.

M. l'abbé Debussche, avec une émotion partagée par toute l'assistance, remercia tous ceux qui avaient contribué à l'éclat de cette fête, dont il reportait tout l'honneur à son divin Maître.

Il manifesta sa reconnaissance envers M. le pro-doyen Bataille à l'initiative duquel l'érection de la nouvelle paroisse était surtout due ; MM. les curés Delille et Bayart, qui l'avaient beaucoup aidé dans cette œuvre. M. le vicaire Dubreille et M. l'abbé Denonne, les infatigables organisateurs de ces belles fêtes ; le Conseil paroissial, pour son dévouement ; les sociétés et les confréries et, enfin, la population tout entière.

M. l'abbé Debussche eut un mot tout particulier de remerciement pour M. le chanoine Evrard, le vénérable doyen de Notre-Dame ; pour le R. P. Pascal, resté dans notre ville après le départ douloureux de ses Frères en religion, et le capitaine Mangniez, le directeur des Sociétés catholiques de gymnastique qu'il proposa comme modèle de foi et d'énergie à la jeunesse.

En terminant, le nouveau pasteur fit remarquer combien se vérifiaient encore aujourd'hui ces paroles :

L'homme s'agite et Dieu le mène. Il y a vingt-huit ans, on chassait les Pères de ce sanctuaire. Aujourd'hui, un prêtre comme eux y rentre triomphalement. Tant il est vrai que l'Eglise n'est jamais plus près de triompher que lorsqu'elle semble succomber.

Enfin M. l'abbé Debussche assure ses paroissiens de son amour ; mais ses prédilections, dit-il, iront surtout aux pauvres, aux déshérités.

La cérémonie s'est ensuite achevée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

L'assistance s'écrasait littéralement dans l'église.

LA SORTIE

A la sortie de l'église, M. l'abbé Debussche est l'objet d'une ovation. De tous côtés on crie : « Vive Monsieur le Curé ». On veut lui parler, le féliciter ; mais le pasteur doit se dérober aux manifestations enthousiastes de la foule. Une voiture l'attend qui doit le conduire sans délai près d'un malade.

Il s'éloigne toujours acclamé.

PARIS-MÉNAGE Pour le linge et les laines Victor VAISSIER

Le carnaval. — De la neige où voulez-vous en voilà, et une température froide en conséquence ; voilà ce qui a surtout marrué le dimanche de Carnaval. Aussi les masques ont-ils été très clairsemés.

Les gens ne se sont guère, d'ailleurs, soucié de se promener par les rues pour voir passer les rares travestis.

Un seul groupe offrait en vente une chanson écrite en patois et d'une rare banalité. Elle était intitulée : « Ah ! les Flimes ! »

La fugue du courier. — Les recherches faites pour retrouver Robert Rousseau, le courier de la maison Mousset, disparu avec une somme de 5000 francs, n'ont pas abouti encore. Le jeune homme reste introuvable.

Quand on a trop bu. — Dimanche matin, vers minuit et demi, une patrouille d'agents rencontrait, rue de Lannoy, deux individus ivres qui braillaient des chansons et menaient un tapage infernal.

Ils furent conduits au commissariat du 3e arrondissement où ils déclarèrent se nommer Alexandre Lempire, 23 ans, ouvrier laveur, rue de Roubaix, cour Ducordier, à Wattrelos, et Desiré Delvallée, 22 ans, maçon, hameau du Pinson, à Hem. Ce dernier est, en outre, sous le coup d'une infraction à un arrêté d'expulsion. Il a été écroué en compagnie de son camarade.

L'agent de sûreté Devogle a arrêté, dimanche à midi, Georges Leclercq 30 ans, cordonnier, rue du Moulin, 8. Celui-ci ivre comme deux Polonais, causait du scandale non loin de chez lui.

Une plainte a, en outre, été déposée contre lui par un cabaretier de la rue du Moulin, chez qui il avait pris des consommations sans les payer.

Pages choisies de Louis Veuillot. — 25 années de littérature de Maurice Barrès. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS Le gr. du Prix LILLE du 1er mars

Naissances. — Maurice Lefebvre, rue Cuvier, 60. — Ernest Demuecker, rue de l'Epeule, pour Lepers, 13. — Yvonne Delecluse, rue Daniel-Lerce, maisons Orange, 2. — Joseph Simons, rue Blanchemaille. — Fernand Deschamps, boulevard de Belfort, 147. — Valerie Nizy, rue d'Alma, fort Frasez, 113. — Adèle Gampelmann, rue des Longues-Haies, cour Debouvry, 14. — Victor Duponchelle, rue Montgolfier, cité Degrave, 15. — Henri Vancoverbeke, rue Blanchemaille.

Décès. — Marguerite Leysen, 22 ans, rue de Babylone, 19. — Marie Eeckhout, 2 ans, rue du Tilleul, cour Oxombre, 9. — Julien Lecomte, 38 ans, rue de Wasquehal, cour Leman. — Charles Verelst, 67 ans, rue St-Jean, 52. — Fidéline Delespaul, 77 ans, rue St-Jean, 52.

Publications. — Arthur Lagneau, emballeur, rue Daguesseau, 23, et Zélia Delbroucq, épluchéuse, rue de Bouvines, cour Ferret, 13. — Amédée Decock, tailleur d'habits, rue de Dénain, et Louise Plateau, repasseuse, à Roubaix. — Georges Soens, rattacheur, boulevard de Reims, et Elisa Vannès, dévideuse, rue Courbet, 10. — Eugène Hantier, gardien de bureau, et Sophie Cornu, servante, rue Nain, 5. — Victor Tiriolt, journalier, rue des Longues-Haies, 105, et Palmyre Herman, journalière, rue de la Paix, cour Lefebvre, 25. — Maurice Boitel, forgeron à Tourcoing, et Diane Bauwens, repasseuse, rue des Parventis, 57. — Arthur Debusschère, soldat au 161e à Verdun, et Hortense Plaisant, rattacheuse, rue Monge, cour Delemarque, 15. — Cyrille Tiellman, tisserand, rue de la Vigne, cour Ste-Thérèse, 2, et Marie Dekeulenaere, épluchéuse, boulevard de Belfort, 50. — Guillaume François, coiffeur à Nice, et Elisa Thiébaut, s. prof., à Thionville. — Pierre Lancelot, fileur, et Victorine Levast, journalière à Loos. — Jules Dubois, domestique, et Thérèse Duyck, doubleuse, à Croix. — Léon Debaty, musicien et Augustine Demey, artiste lyrique à Bruxelles.

NOUVELLE ÉDITION des SAINTS ÉVANGILES

Format in-32, br., 0 fr. 60 l'exempl. franco. Remises : 7/8 — 30/24 — 70/50

Port en sus

Relié luxe : 1 fr. 50 net.

En vente à la Librairie de la Croix du Nord 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place) — LILLE —

WATTRELOS

La fraude. — MM. Dulmoulin et Gauthier, sous-brigadier et préposé des douanes de la brigade de Roubaix, ont arrêté au passage des Hautes Haies Dron, 20 ans, rue de Bailleul, 26, à Lille, qui était porteur de trois ballots renfermant 900 boîtes d'allumettes, valeur 405 francs.

WATTRELOS. — Du 29 février. — Naissances. — Maurice Lombaert, St-Liévin. — Raymond Démeyer, rue du Vieux-Bureau, 21.

Publications. — Emile Verriest, débourreur, et Victorine Rogge, peigneuse. — Albert Deschampe, ouvrier forgeron, et Marie Boisse, ménagère.

Mariages. — David Renar, mouleur en fer, et Marthe Leroy, piqueuse. — Désiré Lebrun, rattacheur, et Gabrielle Verlinde, canneteuse. — Alphonse Cerbonne, chauffeur, et Nathalie Vandendriessche. — Albert Coussert, empaqueur, et Blanche Maes, bobineuse. — Jules Selembier, donneur de trame, et Clara Castaux, visiteuse de pièces. — Gaston Ledoux, marchand, et Marie Vyncke, couturière. — Constant Delfosse, maçon, et Jeanne Dewaele, ouvrière.

Décès. — J.-B. Lefebvre, 44 ans, rue des Trois-Couleurs, 10.

CROIX

Accidents de travail. — Un garçon-brasseur M. Camille Wuys, 24 ans, au service de M. Duthoit, en descendant une rondelle de bière rue du Tonkin, s'est fait un effort. 10 jour de repos.

— A l'usine Holden, M. Henri François, 17 ans, rue Hoche, 34, à Fives-Breucq, est tombé dans l'atelier et s'est blessé au coude droit et à la hanche. 12 jours.

CROIX. — Naissance. — Angèle Delibos, rue de l'Amiral-Courbet, 104.

WASQUEHAL

Enfant brûlé. — En renversant sur lui une marmite d'eau bouillante, Joseph Sevnave, demeurant, rue de Lille, au quartier du Cimetière, s'est brûlé assez grièvement aux bras et aux mains.

La chanson réfractaire donnée à l'école catholique, a pleinement réussi. Le naturel du ton, la perfection de la diction, l'élégance du geste, tout contribuait à faire ressortir le talent des actrices comme des dévouées directrices qui les ont exercées. Réussis aussi les joyeux intermèdes qui tous ont obtenu le plus vif succès. Nos félicitations à toutes les personnes qui ont apporté leur concours à cette belle soirée.

Le carnaval. — Malgré le mauvais temps de la soirée, quelques groupes de masques clairsemés il est vrai, ont parcouru la commune et visité la plupart des estaminets.

TOURCOING

UNE AUTOMOBILE SE RENVERSE

Deux blessés

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, rue Cuvier, une automobile passait à belle allure. Soudain, une des roues de la voiture se détacha. Le frein ne put être serré assez vite et l'auto versa sur le côté. Les deux chauffeurs qui occupaient le siège de la direction, MM. Paul Delannay, 30 ans, rue Cuvier, 51, et Albert Montois, 26 ans, rue de Wattignies, 3, furent projetés sur le sol. Transportés à l'estaminet Chantry, rue de Naples, 115, ils y reçurent les soins des docteurs Guldez et Dupont.

M. Montois n'a que des contusions peu graves à la figure. Quant à M. Delannay, les blessures qu'il porte à la tête et à la figure sont graves. Les médecins ont réservé leurs pronostics.

Les deux blessés ont été reconduits à leurs domiciles respectifs.

Le Carnaval. — Que de confettis ! Ils tombaient des nues drus et légers comme des papillons. Et ils ne faisaient pas l'affaire des masques loqueteux.

Un char habillé de tricolore a cependant attiré l'attention des intrépides qui bravaient la neige et le bain de pied forcé dans l'eau glaciale. La société qui en occupait les gradins interprétait la chanson dont nous avons parlé sur la suppression des étrennes par les bouchers. Ce pamphlet, tout d'actualité et, à l'encontre des chansons habituelles de carnaval exempt de grivoiseries, a obtenu un vif succès. MM. les bouchers n'ont réellement pas l'opinion publique de leur côté.

Détail regrettable : beaucoup de jeunes masqués aux bals de nuit. Elle va bien la jeunesse

Masque grotesque et irascible. — Alphonse Vanhecke, 40 ans, teinturier, place de la République, avait revêtu un costume de femme et un masque. Le costume était sale, fripé, déchiré.. Celui qui le portait affectait l'allure d'une femme ivre : il se croyait spirituel.

Les enfants le trouvaient grotesque et, derrière lui, jandis que sous la neige il déambulait rue Saint-Jacques, ils l'invectivaient. Le masque ne s'attendait pas à ce succès de ridicule : il perdit patience, joignit un enfant et, sans vergogne, lui administra une « fessée ». Mais un agent intervint. Le masque fut conduit au poste de police où un procès-verbal pour violences fut rédigé à sa charge.

MM. les bouchers continuent le boycottage. — Leur victime n'est plus cette fois un de leurs ordinaires confrères mais bien un chevilleur de la rue du Tilleul, M. Montagne. Le crime de ce dernier a été de livrer de la viande à un boucher boycotté par ordre du Syndicat. Pour le punir, les douze ou quinze bouchers syndiqués qu'il a coutume d'approvisionner de viande chaque semaine lui ont de concert refusé sa marchandise vendredi dernier. C'est bien la coalition et des mieux caractérisée.

On voit que les mœurs commerciales des bouchers ne sont pas encore changées.

Contrôle sur place des vins. — Rue Stalle, 40 ans, rattacheur, rue de Berckem, maisons Desrousseaux, sans apport de l'eau ni de la bière, commait dans le salon de tabacs à dimanche, vers minuit et demi, sur un trottoir de la rue Nationale, ivre comme un Polonais. Le sous-brigadier Dumortier et l'agent Verkament l'éveillèrent charitablement et l'amenèrent au violon où il passe chaudement le reste de la nuit.

Cabaret où l'on passe la nuit. — Vers une heure et demie du matin les agents Avez et Boussemart, arrivèrent dans un estaminet de la rue des Cinq-Voies où de joyeux consommateurs faisaient la noce. Le cabaretier fut l'objet d'un procès-verbal.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 39 étrangers — 7 hommes, 4 femmes et 9 enfants — se sont fixés à Tourcoing. Par contre, 13 autres étrangers — 6 hommes, 5 femmes et 2 enfants — ont quitté notre ville.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 1er mars 1908

Naissances. — Vandenberghe Julia, rue de la Baille, 80. — Théry Maurice, rue d'Alsace, 83.

Décès. — Derveaux Désiré, 68 ans, rentier, rue du Brun-Pain, 32.

Publications de mariages. — Dhalluin Albert, couvreur et Deglas Hortense, rattacheuse à Neuville-en-Ferrain. — Dubois Jules, domestique à Croix et Duyck Thérèse, doubleuse. — Janssens Cyrille, menuisier, rue de la Croix-Rouge, 18 et Detombe Anna, chamarreure, rue de la Croix-Rouge, 105. — Lemaire Emile, tailleur à Laventie et Lesaffre Charlotte, tailleuse, rue de Tournai, 13. — Taelman Cyrille, tisserand à Roubaix et Dekeulenaere Marie, épluchéuse.

HALLUIN

Une lanterne de vélo. — Un cycliste inconnu descendait, mercredi, dans un estaminet de la rue Bouchard, à Tourcoing, tenu par M. Achille Jouvenez. Après avoir payé sa consommation, il repartit mais aussitôt après son départ, le cabaretier remarquait la disparition d'une lanterne de bicyclette, d'une valeur de 12 francs.

Un pensionnaire de M. Jouvenez lui fit remarquer que c'était le cycliste qui l'avait pris ; il ajouta que le vélo appartenait à un Halluinois ; il avait remarqué ceci sur la plaque d'identité.

Dimanche matin, M. Jouvenez vint à Halluin pour rechercher l'individu. Il le rencontra rue de la Gare, et le conduisit au poste de police.

M. Thavernon l'interrogea. C'est René V..., 18 ans, mécanicien-ajusteur. Il reconnaît s'être rendu chez M. Jouvenez, à Tourcoing, le jour indiqué, mais il nie avoir dérobé la lanterne. Une perquisition fut faite à son domicile, mais on n'y découvrit rien. L'enquête se poursuivra à Tourcoing, car M. Jouvenez a pu donner deux noms de consommateurs qui ont vu le mécanicien prendre la lanterne qui se trouvait sur une fenêtre de l'estaminet, mais ils avaient cru à ce moment-là que la lanterne lui appartenait.

Un qui a la boisson mauvaise. — Samedi soir, Emile Tuytlens, 28 ans, tisserand, au Mont, maisons Crolis, était ivre, se rendit chez son beau-père, M. Ch. Destabelle, cabaretier, rue de la Gare, où il demanda à boire. Etant donné l'état où Tuytlens se trouvait, M. Destabelle refusa. L'ouvrier tisserand devint furieux ; il s'empara d'une chaise, la brisa et en mit les débris dans la vitrine, où il cassa trois carreaux. M. Destabelle prévint la police qui conduisit Tuytlens au poste où il passa la nuit. Dimanche matin il fut mis en liberté après avoir été tancé par M. Thavernon.

Tuytlens sera poursuivi pour ivresse et bris de clôture.

LA FRANCISCAINE

Mères de famille prévoyantes, qui désirez des enfants robustes et vigoureux, à l'abri du rachitisme, donnez-leur la Franciscaine, farine très nourrissante et supportée par les estomacs les plus délicats. Prix : 1 fr. 60. Dépôt : Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, Lille. 1

MOUVAUX
Les opinions d'un témoin

J'ai demandé à un député blocard pourquoi la commune s'imposait la charge d'entretenir des cantines scolaires. Il m'a regardé avec tout l'avantage d'un homme à l'esprit avancé — eh ! mettant une certaine pitié pour l'homme fort en retard que je lui paraissais être. — J'étais heureux qu'il se « gobât » : un conseiller blocard ne livre ordinairement sa pensée que lorsqu'on chatouille sa petite vanité. Et celui-ci est vaniteux comme un paon.

— Jeune citoyen, me dit-il, tu sais que, travaillant dans les usines de Roubaix et de Tourcoing, les ouvriers ne rentrent pas dîner chez eux. Ils agissent de la sorte parce que le salaire du père et de la mère est souvent nécessaire à faire vivre la famille ; il y a aussi des chefs de famille, veufs ou veuves, qui ne pourraient plus travailler s'ils étaient retenus à la maison pour faire la cuisine des enfants. Dans l'état d'abandon où ils se trouvent, les enfants mangent mal, contractent des maladies ou courent les rues. La commune, en les recueillant aux cantines scolaires, leur assure une nourriture abondante et saine, en même temps qu'elle contribue à les protéger contre les dangers de la rue.

— C'est très charitable, risquais-je.

— Dites plutôt philanthropique, altruiste, solidarique...

J'avais bien l'intention de faire rimer ces mots baroques avec « bourrique », mais je m'en abstins pour ne pas compromettre ma cause.

— J'entends bien, fis-je, c'est de la philanthropie, de l'altruisme, de la solidarité. Il y a dans ces mots probablement autre chose que de la charité. La charité consiste à aimer son prochain comme soi-même et à lui procurer, quand on le peut, le même bien qu'à soi-même. Tandis que la philanthropie, l'altrui...

— Tous, les hommes sont frères, jeune citoyen, interrompit vivement le conseiller blocard.

— Même ceux qui ne sont pas blocards ?

— Certainement.

— Leurs enfants ont les mêmes droits de profiter des cantines scolaires s'ils sont dans l'un des cas que vous m'exposiez tantôt ?

— Ah ! non, alors ! s'exclame le conseiller blocard. Seuls, peuvent user des cantines scolaires les enfants qui fréquentent les écoles laïques.

— Je me doutais bien que, sous l'altruisme et la solidarité se cachait une petite hypocrisie maçonnique...

Mais un garde-champêtre interrompit notre conversation : « Mesieurs, dit-il, la séance va commencer. »

Ceci se passait, en effet, avant la réunion du Conseil du vendredi 21 février. A peine étais-je dans la salle des délibérations que mon ami, M. Bataille, demandait à M. le Maire s'il comptait faire profiter les cantines scolaires les enfants des écoles libres.

Sèchement, avec quelque colère dans la voix, M. le Maire lui répondit :

— Ça ne se fait nulle part, Monsieur Bataille.

... Mais ça se fera partout, Monsieur le Maire, quand les élus du peuple auront le sentiment de la liberté et de la justice — sentiment qui fait défaut à tous les « altruistes » et « solidaristes », agents inconscients de la Maç...

Le Témoin.

WATTERBOUCK

MERVILLE. — Du 21 au 28 février. — Mariage. — Louis Delos, marchand brasseur, et Alice Guy, sans profession.

Décès. — Alfred Deroide, 77 ans.

BAILLEUL. — Du 22 au 28 février 1908. — Naissances. — Clesse Jeanne. — Segers Désiré. — Tarrier Georges. — Wallaert Louise. — Deroo Jules. — Boilsert Simon. — Hervent Georges. — Desprujers Marthe.

Barlaque. — Delsart Stalle, cultivateur, et Olivier Jeanne, cultivatrice.

Déche. — Hoyemaghel Jeanne, 4 ans 1/2. — Seigre Mathe, 2 ans 10 mois, veuf de Lucie Lampe. — Charles Isidore-Henri, 39 ans 1/2, célibataire. — Bailleul Charles-Louis, 78 ans, veuf de Florence Annoot. —